

INDICE D'EMPLOI (IE) AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2018

(BASE 100 : PREMIER TRIMESTRE 2014)

Baisse DE L'IE

L'Indice d'Emploi du quatrième trimestre de l'année fiscale 2018 accuse une baisse. Après avoir crû de 2.5 % en glissement annuel au trimestre précédent, l'Indice d'Emploi (IE) est passé du niveau de 103.1 en Juillet - Septembre 2017 à 99.9 en Juillet - Septembre 2018, soit une variation annuelle négative de 3.1 %. Cette baisse interannuelle est imputable à tous les secteurs institutionnels.

ANALYSE PAR SECTEUR INSTITUTIONNEL

Baisse de l'IE dans tous les secteurs...

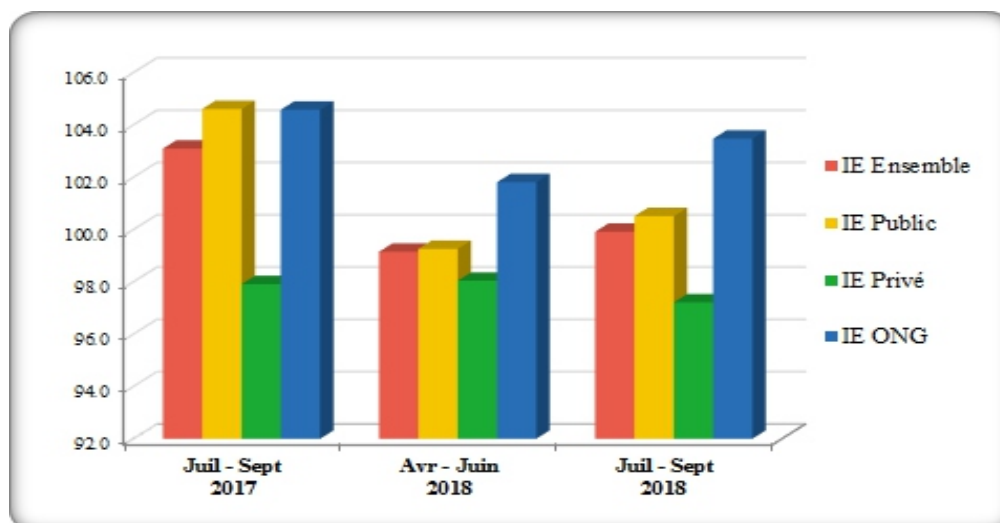
Aucun secteur n'est épargné dans la baisse globale de l'Indice d'Emploi au quatrième trimestre de l'exercice fiscal 2017-2018. Le secteur public est le plus touché avec une baisse interannuelle de 3.9 %. En effet, le niveau de l'IE du secteur public est passé de 104.6 à 100.5 en un an. Les deux autres secteurs institutionnels (Organisations Non Gouvernementales/Organisations Internationales et Privé) ne s'en sortent pas mieux. Le niveau de l'IE du secteur des ONG/OI est passé de 104.6 en Juillet - Septembre 2017 à 103.5 en Juillet - Septembre 2018, soit une baisse de 1.1 % en glissement annuel. De son côté, la baisse interannuelle de l'Indice d'Emploi du secteur privé est de 0.7 %.

...accentuée particulièrement dans l'Administration publique

La baisse de l'Indice d'Emploi dans le secteur public pour le quatrième trimestre de l'année fiscale 2018 est causée directement par la chute enregistrée dans sa composante «Administration Publique». Le niveau de l'IE de l'Administration Publique est passé respectivement de 104.1 à 99.6 entre Juillet - Septembre 2017 et Juillet - Septembre 2018, soit une diminution de 4.3 %. L'autre composante dudit secteur, les entreprises publiques, a plutôt progressé de 5.4 %, passant du niveau de 113.9 à 120.0.

Pour sa part, l'Indice d'Emploi du secteur des ONG/OI, après trois trimestres consécutifs de ralentissement, finit par connaître une régression. Les deux composantes du secteur contribuent à sa baisse de 1.1 % entre le quatrième trimestre de l'année 2017 et le quatrième trimestre de l'année 2018. Sur la période, le niveau de l'IE des ONG est passé de 105.3 à 104.5, soit une baisse de 0.8 %. De son côté, l'IE des OI, accentuant la chute, a diminué de 33.3 % en glissement annuel.

Graphique I : Indice d'Emploi par secteur institutionnel au quatrième trimestre de l'exercice 2017-2018 (Juillet - Septembre)



**Tableau I : Indice d'Emploi par secteur institutionnel
au quatrième trimestre de l'exercice 2017-2018 (100 au premier trimestre 2014)**

Secteur Institutionnel	Indice d'Emploi				
	Juil - Sept 2017	Avr - Juin 2018	Juil - Sept 2018	Variation Trimestrielle (%)	Glissement annuel (%)
IE Ensemble	103.1	99.1	99.9	0.8	-3.1
IE Public	104.6	99.3	100.5	1.3	-3.9
Administration Publique	104.1	98.2	99.6	1.4	-4.3
Entreprise Publique	113.9	121.2	120.0	-1.0	5.4
IE Privé	97.9	98.0	97.2	-0.8	-0.7
Entreprise Privée	97.9	98.0	97.2	-0.8	-0.7
IE ONG et OI	104.6	101.8	103.5	1.6	-1.1
Organisation Non Gouvernementale	105.3	102.6	104.5	1.9	-0.8
Organisation Internationale	65.7	56.2	43.8	-22.1	-33.3

Source : Unité de Suivi des Statistiques de l'Emploi (USSEM/IHSI)

ANALYSE PAR BRANCHE D'ACTIVITES

Baisse dans le secondaire et dans le tertiaire

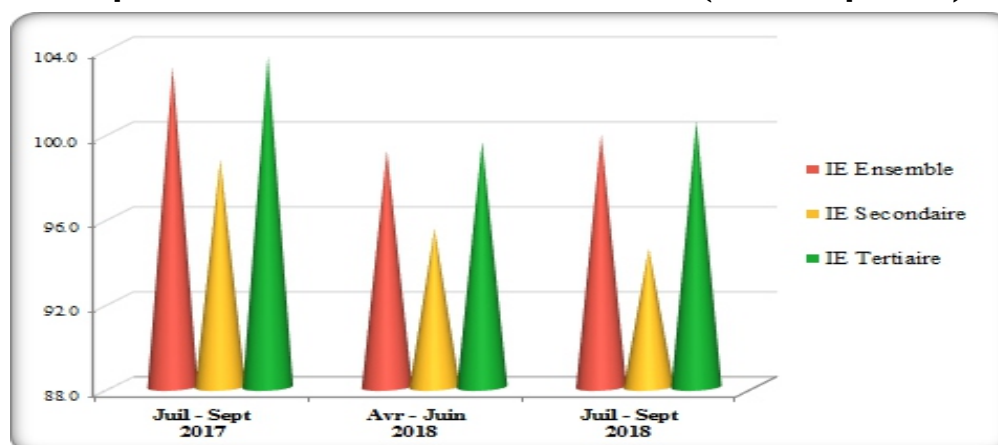
Pour un deuxième trimestre consécutif, le secteur secondaire subit une chute, suivi cette fois-ci du secteur tertiaire qui connaît lui aussi une décroissance. L'IE du secteur secondaire chute de 4.3 % en glissement annuel. Le niveau de son IE est passé de 98.7 en Juillet - Septembre 2017 à 94.5 en Juillet - Septembre 2018. L'Indice d'Emploi du secteur tertiaire accuse pour sa part une variation annuelle négative de 3.0 %.

Baisse marquée dans les Bâtiments et Travaux Publics

Toutes les composantes du secteur secondaire ont affiché des tendances baissières. L'Indice d'Emploi de la branche Bâtiments et Travaux Publics qui a particulièrement chuté de 7.7 % et celui de l'Industrie de 5.0 % ont grandement contribué à la baisse de 4.3 % du secteur. La variation annuelle négative de 0.4 % de la branche Électricité et Eau renforce la tendance baissière.

En ce qui concerne le secteur tertiaire, la chute de son IE de 3.0 % est causée par le recul observé dans l'IE des branches Services non Marchands et Institutions Financières. Le niveau de l'Indice d'Emploi de la branche Services non Marchands est passé de 104.2 au 4^e trimestre de l'année 2017 à 99.9 au 4^e trimestre de l'année 2018, accusant ainsi une baisse de 4.1 %. La branche Institutions Financières a chuté de 0.6 % pour la même période. Toutefois, la variation annuelle négative du secteur est atténuée par la bonne performance des branches qui maintiennent une croissance positive en glissement annuel telles que : Transports et Communications (6.7 %), Autres Services Marchands (4.6 %) et Commerce, Restaurants et Hôtels (3.1 %).

**Graphique II : Indice d'Emploi par branche d'activités économiques
au quatrième trimestre de l'exercice 2017-2018 (Juillet - Septembre)**



**Tableau II : Indice d'Emploi par branche d'activités économiques
au quatrième trimestre de l'exercice 2017-2018 (100 au premier trimestre 2014)**

Branche d'activités économiques	Indice d'Emploi				
	Juil - Sept 2017	Avr - Juin 2018	Juil - Sept 2018	Variation Trimestrielle (%)	Glissement annuel (%)
IE Ensemble	103.1	99.1	99.9	0.8	-3.1
IE Secondaire	98.7	95.5	94.5	-1.0	-4.3
Industries	104.1	99.9	98.9	-1.0	-5.0
Bâtiments et Travaux Publics	50.5	48.7	46.6	-4.3	-7.7
Electricité et Eau	111.9	111.4	111.4	0.0	-0.4
IE Tertiaire	103.6	99.6	100.5	1.0	-3.0
Commerce, Restaurants et Hôtels	106.1	111.1	109.4	-1.5	3.1
Transports et Communications	94.7	99.6	101.0	1.5	6.7
Institutions Financières	104.6	106.2	104.0	-2.0	-0.6
Autres Services Marchands	88.3	92.1	92.4	0.4	4.6
Services non Marchands	104.2	98.5	99.9	1.4	-4.1

Source : Unité de Suivi des Statistiques de l'Emploi (USSEM/IHSI)

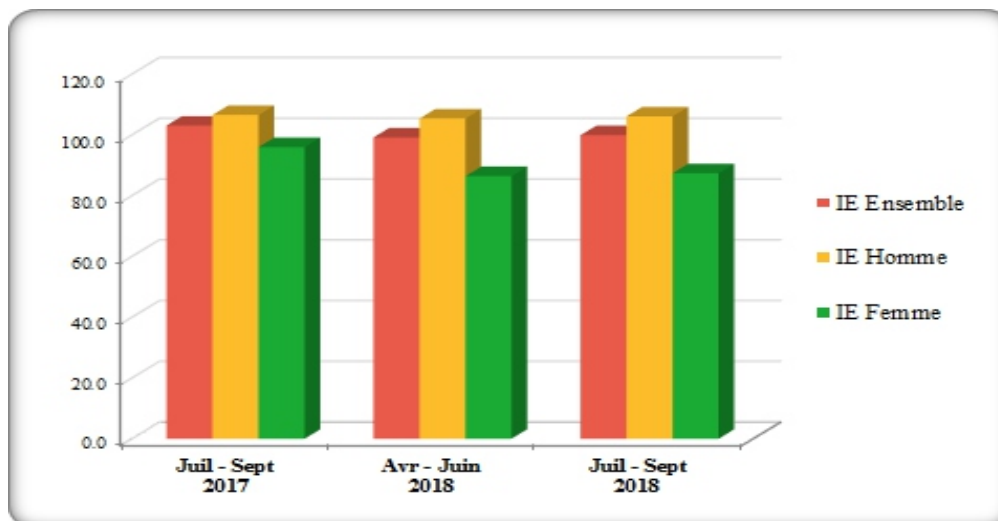
Note : Dans l'échantillon retenu pour le calcul de l'Indice d'Emploi (IE), les entreprises du secteur primaire ne sont pas représentées à cause des difficultés de collecte et de leur sous-représentation dans le secteur formel de l'économie haïtienne. Toutefois, on continue à faire le plaidoyer auprès des représentants dudit secteur afin d'obtenir leur collaboration.

ANALYSE PAR SEXE

Les femmes perdent leurs emplois

Au quatrième trimestre de l'année fiscale 2018, une baisse de l'Indice d'Emploi a été observée au niveau des deux sexes. Cette baisse a affecté beaucoup plus les femmes que les hommes. En effet, l'Indice d'Emploi pour les hommes ne baisse que de 0.5 % en glissement annuel, passant du niveau de 106.6 en Juillet - Septembre 2017 à 106.1 en Juillet - Septembre 2018, alors que l'IE des femmes a baissé de 9.0 % pour la même période.

**Graphique III : Indice d'Emploi par sexe
au quatrième trimestre de l'exercice 2017-2018 (Juillet - Septembre)**



**Tableau III : Indice d'Emploi par sexe
au quatrième trimestre de l'exercice 2017-2018 (100 au premier trimestre 2014)**

Sexe	Indice d'Emploi				
	Juil - Sept 2017	Avr - Juin 2018	Juil - Sept 2018	Variation Trimestrielle (%)	Glissement annuel (%)
IE Ensemble	103.1	99.1	99.9	0.8	-3.1
IE Homme	106.6	105.4	106.1	0.7	-0.5
IE Femme	96.0	86.5	87.4	1.1	-9.0

Source : Unité de Suivi des Statistiques de l'Emploi (USSEM/IHSI)

NOTES EXPLICATIVES

Ce bulletin trimestriel sur l'emploi s'inscrit dans le processus de mise en place du Système de Suivi des Statistiques de l'Emploi (SYSSEM). Ce processus a conduit, entre autres, au diagnostic technique des principaux organismes qui gèrent ou compilent les données sur l'emploi, à l'organisation d'atelier et de séminaire de formation, aux plaidoyers incessants auprès des employeurs publics et privés et enfin à la collecte et au traitement des données administratives.

Concept Opérationnel : Indice d'Emploi (IE)

L'Indice d'Emploi (IE) renseigne sur les variations de l'emploi dans les institutions publiques et privées pendant le trimestre de référence. C'est un indice simple, calculé en faisant le rapport entre l'effectif total du trimestre courant et celui du trimestre de base. L'IE est obtenu à partir d'un échantillon d'institutions témoins représentant les différents secteurs d'activités du pays (public, privé, ISBL, etc.). L'évolution de l'emploi dans ces institutions est suivie trimestriellement.

Ce qu'il n'est pas!

Etant calculé à partir des données de sources administratives fournies par des employeurs, l'IE ne peut pas renseigner sur le niveau de chômage dans l'économie. C'est un indicateur de tendance qui donne une idée de l'évolution de l'emploi, particulièrement dans le secteur formel. A noter que, généralement, le taux de chômage s'obtient à partir des enquêtes de structure. Cet indicateur sera calculé et publié à l'occasion des enquêtes sur l'emploi et les conditions de vie programmées par l'IHSI.

Des efforts seront consentis afin d'améliorer au fur et à mesure la couverture de l'IE, particulièrement en essayant de capter les emplois créés dans le cadre des projets sectoriels tant du secteur public que privé.

Contenu du concept "Emploi" selon le Bureau International du Travail (BIT)

En vue de faciliter les comparaisons internationales, les statisticiens du travail adoptent des concepts universels dans le calcul des indicateurs liés à l'emploi.

Ainsi, selon le Bureau International du Travail (BIT), sont considérées comme ayant un emploi, toutes les personnes ayant travaillé pendant une durée quelconque (ne serait-ce qu'une heure), au cours d'une période de référence donnée (une semaine par exemple). L'unité mesurée est le nombre de personnes en emploi.

L'Indice d'Emploi (IE) respecte le contenu extensif de la notion d'emploi dans le sens du BIT en prenant en compte à la fois les emplois permanents et occasionnels.

Délai de parution

Les calculs pour l'Indice d'Emploi se font sur une base trimestrielle. Le délai de diffusion est de 90 jours après le trimestre sous étude. Ce choix est dicté par les contraintes qui sont liées à la récupération des questionnaires administrés aux entreprises et à la disponibilité des données de sources administratives. L'IHSI espère que les institutions publiques et privées finiront par rendre les données disponibles dans un temps plus court afin de pouvoir réduire le délai de parution du bulletin de l'Indice d'Emploi.